



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM

AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Hugues Jacob, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité, ce qui suit :

Conformément au Code municipal du Québec, prenez avis que le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur de la Municipalité de Saint-Joachim pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 seront déposés lors de la séance du 2 avril 2024, à compter de 19 h 30.

Donné à Saint-Joachim, ce 13^e jour du mois de mars 2024.

Hugues Jacob
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, Hugues Jacob, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Joachim, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public en date du 13 mars 2024 aux endroits prévus par le règlement 433-2022.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 13^e jour du mois de mars 2024.

Hugues Jacob
Directeur général et greffier-trésorier